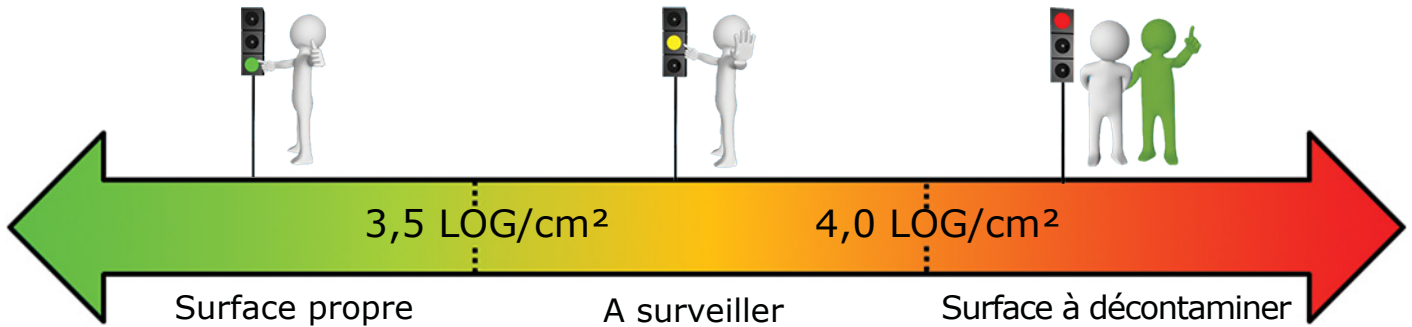
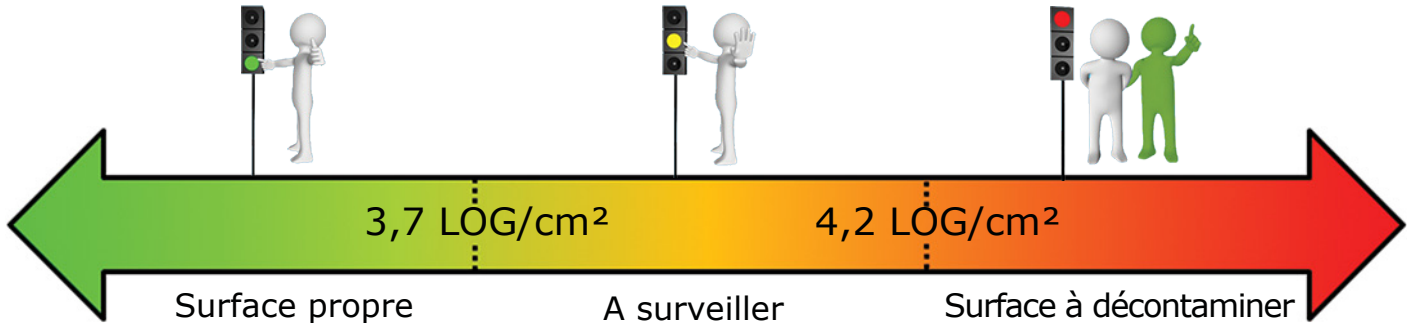


Fiche d'aide à l'interprétation des résultats d'ATP-métrie des surfaces de piscine

Ouverture des bassins (résultats en LOG par cm²) :



En cours d'exploitation (résultats en LOG par cm²) :



Ces seuils ont été déterminés en collaboration avec Rodrigue Letort de l'ARS Pays de la Loire (délégation territoriale de Loire-Atlantique) et Nicolas Simon de l'ARS Nouvelle Aquitaine (délégation territoriale des Deux-Sèvres). On considère que lorsqu'une mesure est :

- **Sous le seuil de surveillance** (conformité), la surface est propre et sous contrôle microbiologique,
- **Entre le seuil de surveillance et le seuil de contrôle** (surveillance), la surface ne présente pas de danger immédiat. Une action corrective est recommandée.
- **Supérieure au seuil de contrôle** (action corrective), la surface n'est pas sous contrôle microbiologique. Une action corrective rapide est recommandée (nettoyage, désinfection...).